

l'attention des membres du Comité de quartier n°1
Rive Droite – Chapays – Champ de la Cour

Dossier suivi par :
Service communication
CAYOT Jean-François
☎ : 04 76 50 4768
mél : jeanfrancois.cayot@ville-voreppe.fr

Réunion Déambulation CQ1 – Mercredi 6 septembre 2023 – 18:00

Nb de personnes présentes : 6

Présents pour la Ville : Charly **PÈTRE** (Elu - 8^e adjoint vie des quartiers) – Angélique **ALO-JAY** (Conseillère municipale, référente CQ1) – Jean-François **CAYOT** (Chargé de mission Comités de quartier).

Habitants présents : Mme Johann **CHEVALIER** – M. Jean-Claude **FROMAGET** – M. Patrick **LANNAUD** – Mme Béatrice **MARCELLIN** – M. Michel **MARICHY** – Mme Nathalie **MARTINEZ** (Référente Comité de quartier).

Excusés : Mme Maddy **BLANC** – M. Jacques **GOREZ**

Suite à la visite de terrain au sein de votre quartier qui s'est déroulée le 6 septembre 2023, nous vous prions de trouver ci-après un compte rendu des principaux points abordés par le comité de quartier lors de cette déambulation et des premiers éléments de réponses que nous pouvons vous apporter.

➤ Rue de l'Hoirie

➤ Quand est-ce que les réseaux aériens (électricité, téléphonie) pourront être enterrés ?

➤ *L'enfouissement de réseaux ne peut être envisagé qu'à partir d'une requalification totale de la voirie, compte tenu de coûts d'opération très élevés (ouverture de la chaussée, rebouchage et reprise de l'enrobé).*

➤ *A court terme, il n'est pas prévu de travaux requalifiant la rue de l'Hoirie.*

➤ Lors des épisodes pluvieux, le ruissellement est important et il n'y a pas de regard avant le bas de la rue.

➤ *La partie haute de la rue de l'Hoirie n'est pas pourvue en réseau pour collecter les eaux pluviales. Pour poser un regard sur cette portion de rue, il faudrait que le Pays Voironnais requalifie la voirie en créant un réseau eaux pluviales / eaux usées. Il n'est pas prévu à court terme, une telle intervention très coûteuse pour les collectivités.*

➤ Stationnement permanent de deux véhicules : parcelle privée ou privatisation d'un espace public ?

➤ *Après vérification, il est confirmé que cette portion sur laquelle sont stationnés les deux véhicules est privée.*



Hôtel de Ville
1 place Charles de Gaulle
CS 40147
38341 Voreppe cedex

Tél 04 76 50 47 47
Fax 04 76 50 47 48

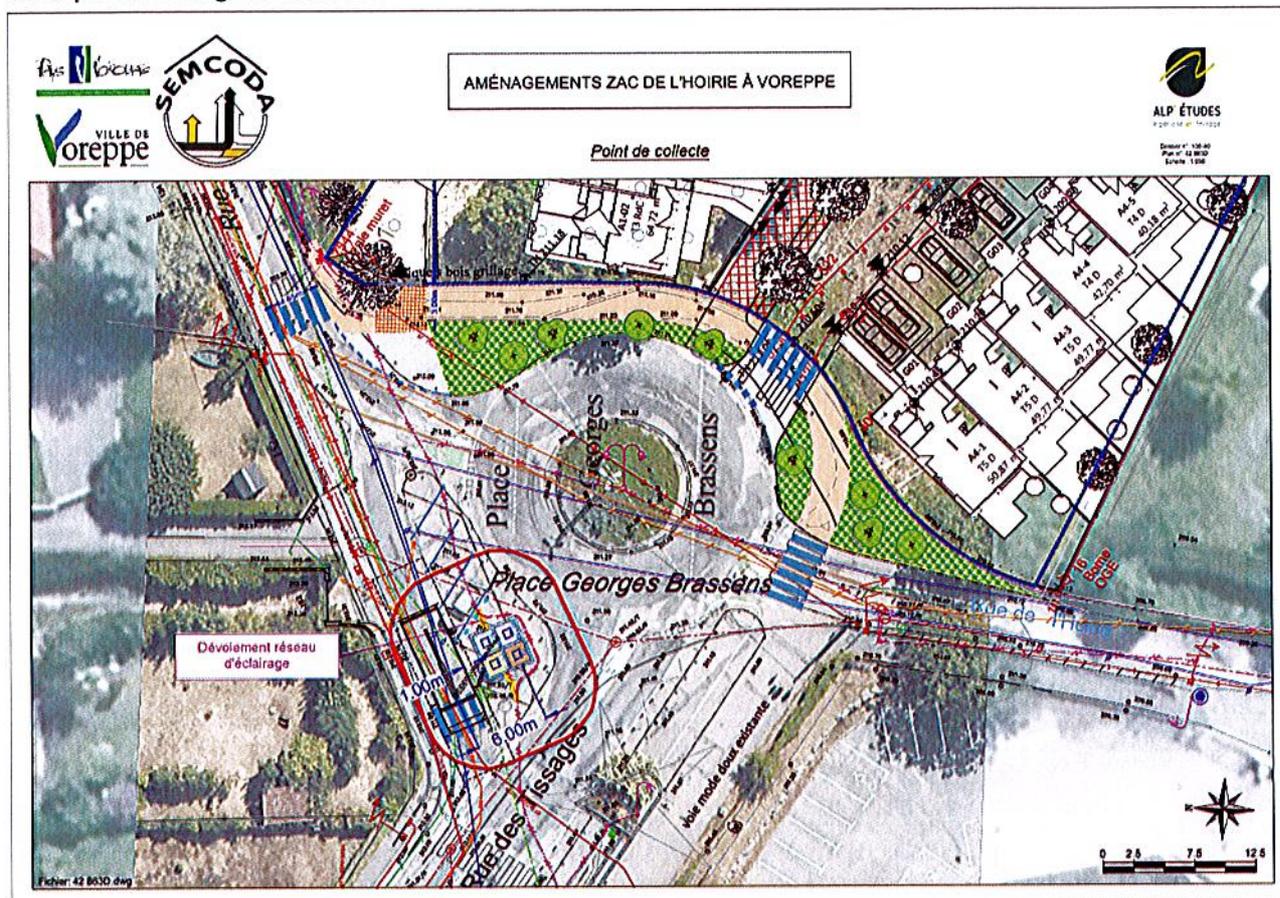
voreppe@ville-voreppe.fr
<https://www.voreppe.fr>

 @voreppe

 @VoreppeOfficiel

➤ Point d'Apport Volontaire Place Georges Brassens

- Interrogation par rapport au positionnement du point d'apport volontaire et la végétalisation du rond-point Georges Brassens.



Ce point d'apport volontaire fait partie du programme immobilier « Horatio » (Atelier Gröll). D'importantes contraintes techniques ont amené à faire ce choix d'emplacement. De la végétalisation est prévue dans l'aménagement du rond-point (cf présentation ci-dessous). Son positionnement a fait l'objet d'une information après des riverains directement concernés.

➤ Allée des Maires

- Situation des deux maisons « abandonnées » Un toit pour Tous. Où en est-on ?
Les travaux étaient censés démarrer début septembre. Les services de la Mairie ont contacté l'association « Un toit pour tous ». Les travaux ont pris du retard, mais nous n'avons pas d'informations plus précises à ce jour. Le permis de construire est encore valable 2 ans.

➤ Arbres dans l'avenue Honoré de Balzac

Une étude du patrimoine arboré de la ville de Voreppe a été réalisée. Une présentation du plan de gestion de ce patrimoine arboré et de la deuxième tranche de la voie verte de la Roize a été présentée le mercredi 11 octobre au cours d'une réunion publique.

➤ Présence d'ambrosie

- Présence d'ambrosie dans le programme Horatio (Atelier Gröll) et sur le parking privé de Super U.
Dès la prise de connaissance de ces signalements, le service espaces verts a été prévenu et a fait le nécessaire pour traiter cette présence d'ambrosie.

➤ Avenue Simone Veil

- Projet immobilier sur le parking privé de Super U ?

Nous confirmons l'existence d'un projet immobilier, un permis de construire a été délivré. Il est consultable en mairie, pour ceux qui souhaitent le consulter.

- Présence d'un nid de frelons asiatiques

Dès le signalement de sa présence, le service espace public a été averti et a solutionné le problème.

➤ Croisement avenue Simone Veil / avenue Honoré de Balzac

- Marquage passage piéton provisoire à reprendre

Nous avons pris note de la remarque et transmis la requête au service concerné. Le marquage du passage piéton provisoires sera repris, intégré dans la prochaine campagne de marquage.

➤ Avenue Honoré de Balzac

- La bouche d'égout semble être bouchée entraînant un ruissellement important.

La bouche d'égout est régulièrement curée (2 passages par an). Mais, lorsque les volumes de précipitations sont élevés comme au mois de septembre 2023, les réseaux d'eaux pluviales montent en charge et saturent. Ne pouvant être absorbé par le système, l'eau ruisselle sur la voirie.

- Point d'arrêt auto-stop / covoiturage sur l'avenue Honoré de Balzac. Le banc est en très mauvais état. Il manque une latte.

Le mobilier va être réparé.

- Le cheminement pour les piétons existe jusqu'au bout du stationnement du 442 avenue Honoré de Balzac. Après, un prolongement est-il envisagé ?

Le prolongement de ce cheminement piéton n'est pas envisagé pour l'instant. Il est suspendu à l'existence d'un projet de requalification de l'avenue Honoré de Balzac.

- Le STOP de la rue de Gachetière est placé derrière le passage piéton. La présence de végétation et son positionnement nuisent à la bonne visibilité sur la gauche de la rue.

Afin d'avoir une meilleure visibilité et réduire le risque de collision, l'automobiliste avance déjà vers le bord de l'avenue Honoré de Balzac. Le stop va être avancé devant le passage piéton.

- Îlot devant la Médiathèque : quel devenir ?

Pas de projet défini à ce jour, une réflexion sera à mener une fois que les bâtiments seront libres de toute occupation.

➤ Place Sirand

- VSL Taxi Voreppe a une place réservée, matérialisée par un pictogramme taxi. Le taxi ne s'en sert jamais. Une redevance est payée au titre de l'occupation du domaine public. La place peut-elle être libérée pour une place de parking.

Effectivement, il y a eu une demande du taxi d'avoir un place réservée sur le parking Sirand. Cette demande a été accordée par la municipalité sous réserve du versement d'une redevance. Officiellement, aucune démarche n'a été faite auprès des services de la mairie pour supprimer cette réservation et rendre la place à un usage non professionnel. Nous allons nous rapprocher de VSL Taxi Voreppe pour vérifier s'il a besoin de cette place ou non.

➤ Place Armand Pugnot

- Les poubelles stockées avant et après la collecte gênent la vue pour sortir de la Place.

Dans le cadre de la restructuration de la Place et le déploiement des points d'apports volontaires dans le bourg de Voreppe, la concentration actuelle de poubelles devrait disparaître.

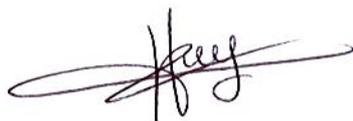
- Le passage piéton avant le virage rue Jean Achard est dangereux. Peut-il être déplacé?
Ce point sensible est pris en compte dans le cadre des réflexions en cours de la restructuration de la place Armand Pugnot et ses abords.

➤ Intersection rue Lacordaire / rue de Nardan

- Matérialisation de la piste cyclable et sécurisation des piétons.
Ce point est à envisager dans le cadre d'un projet global de requalification de la voirie. La rue de Nardan est actuellement une voie de passage pour les lignes de transports du Pays Voironnais.
- Créer un bateau pour le passage des poussettes d'un bord à l'autre de la rue.
Cette transformation va être prise en compte, par les services de la ville.



Angélique ALO-JAY



**Conseillère municipale déléguée
au cinéma le CAP
Élue référente du quartier.**

Charly PÈTRE



**8^e Adjoint à la préservation du cadre de vie
des quartiers, à la proximité et à la
communication.**